

Communiqué de presse

21 décembre 2021



CONTACTS PRESSE

AURA-EE : Gabrielle Heyvaert, chargée de projet Europe et International
gabrielle.heyvaert@auvergnerhonealpes-ee.fr

CNR : Béatrice Ailloud – b.ailloud@cnr.tm.fr – tel : 06 07 27 46 07

Les milieux ruraux de la Drôme s'engagent dans la transition écologique

« Produire de l'électricité renouvelable à hauteur de ce que le territoire consomme » : c'est le crédo d'ACOPREV Centrales Villageoises du Val de Quint, qui fait découvrir ses activités d'autoconsommation collective à Saint-Julien-en-Quint (Drôme) à des Slovènes et à des Italiens.

L'expérimentation menée par ACOPREV essaime depuis l'été dernier : la société Centrales Villageoises Gervanne Raye a lancé depuis septembre une démarche identique d'autoconsommation collective.

Petite commune engagée depuis de longues années dans la transition énergétique, les activités d'autoconsommation collective de Saint-Julien-en-Quint suscitent l'intérêt au-delà des frontières françaises. Le 18 novembre, un groupe composé de Slovènes et d'Italiens a visité le site pilote d'ACOPREV Centrales Villageoises du Val de Quint, à Saint-Julien-en-Quint, où 160m² de panneaux photovoltaïques installés sur une toiture privée (agricole), produisent 41 000 kWh par an. Cette visite a été organisée dans le cadre du projet européen ALPGRIDS, dont Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement (AURA-EE) et CNR (la Compagnie Nationale du Rhône) sont partenaires.

Deux approches complémentaires d'autoconsommation collective menées en région Auvergne-Rhône-Alpes ont été présentées :

- Etude d'un projet d'autoconsommation collective sur le site pilote de Saint-Julien-en-Quint porté par la société citoyenne ACOPREV Centrales Villageoises du Val de Quint. CNR y étudie des solutions innovantes permettant d'approfondir le concept de boucle énergétique locale ;
- Analyse faite par AURA-EE, soutenue par le syndicat d'énergie de la Drôme, de différentes configurations au sein de plusieurs communes drômoises afin d'identifier quels sont les modèles d'autoconsommation collective les plus simples qui pourraient être reproduits sur d'autres sites.

Un retour d'expérience qui bénéficie au projet de la société Centrales Villageoises Gervanne Raye

Après plus d'un an d'expérimentation, le projet ACOPREV, soutenu par CNR dans le cadre du projet ALPGRIDS, a permis de définir les principaux critères technico-économiques d'une démarche d'autoconsommation collective en milieu rural. Un modèle sur lequel la société Centrales Villageoises Gervanne Raye se base pour développer son propre projet depuis le mois de septembre dernier, en bénéficiant de l'accompagnement de CNR.

A propos du projet ALPGRIDS

Le projet européen ALPGRIDS, financé par le programme de coopération transfrontalière Interreg Espace Alpin, poursuit un double objectif d'amélioration de la résilience des territoires de montagne et de maîtrise de la dépense énergétique, grâce à un approvisionnement local en énergie. AURA-EE et CNR sont les deux partenaires français du projet. Débuté en octobre 2019, ALPGRIDS vise à élaborer, d'ici août 2022, un modèle d'autoconsommation collective pour les collectivités et les communautés énergétiques, et des propositions de mesures visant à faciliter la réalisation de projets, à l'intention des décideurs politiques locaux, régionaux et nationaux.

This project is co-financed by the European Regional Development Fund
through the Interreg Alpine Space programme

CONTACTS PRESSE

AURA-EE : Gabrielle Heyvaert, chargée de projet Europe et International
gabrielle.heyvaert@auvergnerhonealpes-ee.fr

CNR : Béatrice Ailloud – b.ailloud@cnr.tm.fr – tel : 06 07 27 46 07



> En savoir plus : <https://www.alpine-space.org/projects/alpgrids/en/home>

À propos de CNR www.cnr.tm.fr

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1er producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de presque 4 000 MW. Elle transforme l'énergie du soleil, du vent et de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis près d'un siècle. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer le développement de ses autres missions d'intérêt général, en coordination avec les acteurs du territoire : déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et gestion de la ressource en eau, aménagement du fleuve Rhône et préservation des écosystèmes naturels. CNR gère ces trois ressources naturelles Eau-Vent-Soleil en tant que biens communs dont elle partage la gouvernance et une partie de la valeur avec les territoires. Sa triple expertise – énergie, transport, irrigation - lui permet d'assembler des solutions énergétiques et écologiques innovantes pour les territoires, partout en France. CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts) et son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE

A propos de AURA EE <https://www.auvergnerhonealpes-ee.fr/>

Opérateur privilégié de la Région, partenaire de l'ADEME et de nombreux acteurs régionaux et locaux, l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) démultiplie les politiques régionales de l'énergie et de l'environnement auprès des territoires, qu'elle accompagne dans la définition et la mise en œuvre de solutions et de stratégies locales de transition. Fondée en 1978, elle compte 40 salariés, 80 adhérents et conduit ou accompagne chaque année plus de 70 projets. AURA-EE est membre du Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement (RARE) et de la Fédération européenne des agences et des régions pour l'énergie et l'environnement (FEDARENE)..

This project is co-financed by the European Regional Development Fund
through the Interreg Alpine Space programme

CONTACTS PRESSE

AURA-EE : Gabrielle Heyvaert, chargée de projet Europe et International
gabrielle.heyvaert@auvergnerhonealpes-ee.fr

CNR : Béatrice Ailloud – b.ailloud@cnr.tm.fr – tel : 06 07 27 46 07